

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Selon arrêté ministériel
du 21 décembre 2012 relatif
au tarif annuel et aux modalités
de publication des annonces
judiciaires et légales
(NOR: MCCE 1240070A)
le tarif départemental
pour l'année 2024 est fixé à
**0,183 € HT du caractère
et forfait fixe**

CHANGEMENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cœur de Lozère Développement,
Société publique locale au capital de
100 000 €, immatriculée au Registre du
commerce de Mende sous le numé-
ro 900 773 136 dont le siège social est
situé au 7, place Charles de Gaulle -
48000 Mende.

Le Conseil d'administration nomme
M. Laurent Suau directeur général à par-
tir du 18 avril 2024 en remplacement de
M. Pascal Cayot, partant à la retraite.



AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE CHANAC

Prescription de la révision allégée n° 2 du PLU de la Commune de Chanac

Le public est informé que, par dé-
libération du 26 mars 2024, le Conseil
municipal de la commune de Chanac a
prescrit la révision allégée n° 2 du PLU
de la commune.

Cette délibération est affichée à la
mairie pendant un mois à compter du
16 avril 2024.

Un registre de concertation sera pla-
cé en mairie.

Le maire,
Philippe Rochoux.